



Lena ondersteund door BAPN over het statuut samenwonenden

Histoire personnelle de Lena

Jusqu'en 2018 : revenu d'intégration (RIS) du CPAS en tant que mère seule avec enfants - incapacité de travailler, c'est pas un choix, j'ai pas demandé, pas vouloir profiter du système.

A partir de 2018 vers la sécurité sociale: indemnité d'invalidité ? ARR : allocation de remplacement de revenus?

Lorsque mon fils cadet atteint l'âge de 18 ans, le statut comme chef de famille change et les problèmes commencent

Jusqu'à cette date, je disposais du revenu d'intégration, des allocations familiales et de la pension alimentaire pour mon fils. Cela nous a permis de vivre dans une bonne maison de qualité et économe en énergie.

Avec la majorité de mon fils (qui n' était plus à l'école et sans travail) les allocations familiales et la pension alimentaire ont disparu. Et j'ai perdu mon statut de chef de famille. Désormais, mon fils et moi bénéficierons chacun d'un revenu en tant que cohabitants.

Comme nous n'arrivions pas à joindre les deux bouts avec cela, nous avons décidé de vivre chacun de notre côté.

Je me suis retrouvée dans une mauvaise maison, un jour le plafond s'est effondré dans la salle de bain.

Les choses se sont également dégradées pour mon fils. Il était loin d'être prêt à vivre seul et s'est retrouvé dans une situation très problématique (toxicomanie). Il s'est retrouvé dans un jungle.

Je ne pouvais pas vivre avec l'homme que j'aimais

Après mon divorce, je suis retombée amoureuse. Après deux ans de relation, nous avons voulu vivre ensemble en tant que partenaires. C'est un droit que la vie devrait vous donner, celui de vivre avec les personnes que vous aimez. Mais c'était impossible, nous n'aurions pas pu le supporter financièrement. Comme nous ne pouvions pas trouver de solution, notre relation s'est éteinte. On se retrouve alors dans une grande solitude et dans la dépression.

Le point de vue de Lena sur le statut cohabitant

Le statut cohabitant est la privation de pouvoir vivre en dignité, ça crée de la solitude parce qu'on ne peut pas vivre avec les enfants qui ont besoin de vous et avec le partenaire qu'on aime. Vous ne pouvez pas joindre les deux bouts avec les allocations en tant que cohabitant, c'est tout simplement impossible. Le loyer et les prix de l'énergie sont trop élevés..

Même si vous ne pouvez pas travailler, vous avez certainement le droit d'avoir une bonne maison,

une alimentation saine, du temps libre pour vous détendre, de pouvoir donner à vos enfants ce que d'autres enfants reçoivent à la maison ? Il est difficile d'expliquer à votre enfant que vous ne pouvez pas lui donner ce que les autres ont. Et si le jeune mes des vieux baskets , il est mis de côté par les autres. En raison de nos faibles revenus, nous devons choisir de manger ou de nous soigner et de nous chauffer. Est-ce que on doit se chauffer avec des bougies comme en Moyen Age ? La pauvreté ne va jamais s'arrêter, si on ne donne pas les droits.

Cela encourage 'la fraude' . Certaines personnes prennent leur propre maison pour avoir une adresse en tant que personne seule, alors qu'en réalité elles n'y vivent pas. Cela signifie qu'il y a des logements vides alors que la crise du logement est si grande . Les petites gens ne font pas cela pour voler l'Etat, même si nous sommes ensuite accusés de le faire.

Je vois une distinction discriminatoire dans le fait de commettre la fraude : la classe financière supérieure peut 'légalement' commettre la fraude et dispose de toutes sortes de moyens légaux pour échapper les taxes. Les personnes en situation de pauvreté, en revanche, sont condamnées à commettre des 'fraudes illégales' pour pouvoir manger.

Le statut de cohabitant affecte le pouvoir d'achat. Nous ne faisons pas partie de l'économie et n'avons pas le choix. Nous sommes obligés de nous nourrir chez le resto du cœur. Récemment un politicien disait qu'on peut mettre trois pull pour avoir chaud.

Le statut de cohabitant a un impact négatif sur la santé. Il y a un stress permanent pour arriver à la fin du mois, ne pas pouvoir mettre un centime de côté pour les grosses dépenses (comme le voyage scolaire de l'enfant, par exemple) . Votre santé mentale et votre résistance sont affectées. La dépression ça coûte à la société. Les jeunes se demandent : est-ce que ça vaut la peine ?

La vraie démocratie : Rousseau a écrit : « La liberté est un bien précieux qui ne peut être acquis que par l'égalité » et « La liberté n'est pas un don de la nature, mais un droit que l'on doit conquérir ». Ces mots sont une source d'inspiration pour les démocrates qui luttent pour la liberté et l'égalité..

Le mauvais impact sur le marché du logement : Le statut cohabitant arrange bien aux marchands de sommeil, parce qu'ils en profitent . Ça conduit au sans-abrisme parmi les jeunes qui doivent se débrouiller seuls trop tôt. Et elle sape la solidarité, car votre allocation sera réduite si vous hébergez un sans-abri.

La Belgique a été condamnée par l'ONU en 2000 pour avoir discriminé les cohabitants dans la réglementation du chômage. Depuis 23 ans, cette disgrâce, qui touche principalement les femmes, perdure.

Conclusies vanuit BAPN

- De veronderstelde solidariteit binnen koppels of tussen samenwonenden in het algemeen bestaat niet altijd. Dit leidt tot afhankelijkheidssituaties die in strijd zijn met de gendergelijkheid en met de autonomie van vrouwen.

- Het zijn vooral vrouwen die bij deeltijds werk en lage lonen hun beroepsactiviteit of werkloosheids- of arbeidsongeschiktheidsuitkering moeten opgeven, omdat het statuut van gezinshoofd financieel voordeliger is voor het gezin.
- Er moet rekening gehouden worden met nieuwe levensstijlen en nieuwe woonvormen (huisgenoten met of zonder familie- en/of emotionele banden, cohousing, kangoeroewoningen ...) en de informele solidariteit binnen het gezin mag niet langer afgestraft worden wanneer men onderdak biedt aan een zieke ouder, of een kind in moeilijkheden. Daarnaast moet de solidariteit tussen burgers meer kunnen zijn dan het louter drukken van de levensonderhoudskosten.
- Er moet een einde gesteld worden aan de thuiscontroles . Deze thuiscontroles roepen namelijk vragen op qua eerbiediging van de privacy .
- De individualisering van de rechten is echt noodzakelijk. Ze moet op zodanige wijze worden uitgevoerd dat de door de betrokkenen verworven rechten behouden blijven en dat er overgangperiodes worden ingesteld om elk verlies te voorkomen. Tegelijkertijd is het van essentieel belang dat de uitkeringen van alleenstaanden en mensen met huishoudelijke verantwoordelijkheden worden verhoogd tot minimum 10 procent boven de armoedegrens.
- De recente crisissen hebben aangetoond dat het mogelijk is het statuut samenwonende in de feiten af te schaffen. Bepaalde categorieën van personen die door COVID-19 of de recente overstromingen werden getroffen, konden namelijk een tijdelijke opschorting genieten van het statuut samenwonende en hetzelfde uitkeringsbedrag ontvangen als een alleenstaande. Het is dus mogelijk om het zonder dit statuut te doen. Laten we het voor eens en voor altijd afschaffen.